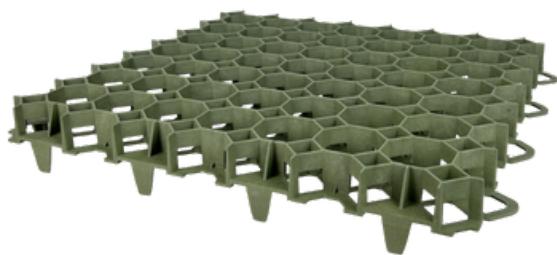


NOTICE DE MONTAGE

DALLE GAZON ET GRAVIER COVERGRID PROFI



DALLE GAZON ET GRAVIER COVERGRID PROFI

Dalle de gazon en plastique adaptée à la stabilisation du terrain, notamment pour les voies d'accès, les zones de stationnement et les surfaces piétonnes. Les grilles sont équipées de pointes de fixation sur la face inférieure. Des systèmes de verrouillage sont disposés sur le pourtour pour faciliter l'assemblage des dalles individuelles.

POSE – informations de base

Consultez votre concepteur concernant la composition correcte de la couche de fondation en fonction de l'emplacement, de la charge prévue et de la capacité de drainage du sol.

Effectuez la pose à une température extérieure de 10–25 °C. La surface de fondation/porteuse doit être plane et compactée. Chaque couche suivante doit également être compactée. Le degré de compactage détermine la capacité portante maximale de la surface finale.

Lors de l'installation, il est recommandé de prévoir un joint de dilatation (en raison de la dilatation thermique des plastiques). Cela signifie qu'après une certaine distance (env. 3–4 mètres), la rangée suivante de dalles doit être posée sans être raccordée (sans utiliser les systèmes de verrouillage), avec un espacement de 1–3 cm, afin que les dalles ne se touchent ni par leurs parois ni entre une paroi et un système de verrouillage. Si la surface pavée est délimitée par des bordures fixes (p. ex. pavés en béton, bordures en briques, bordures en béton), le même espace doit être laissé entre la bordure et la dalle.

Une fois toute la surface prévue recouverte de dalles engazonnées, vérifiez très soigneusement la stabilité de chaque élément.

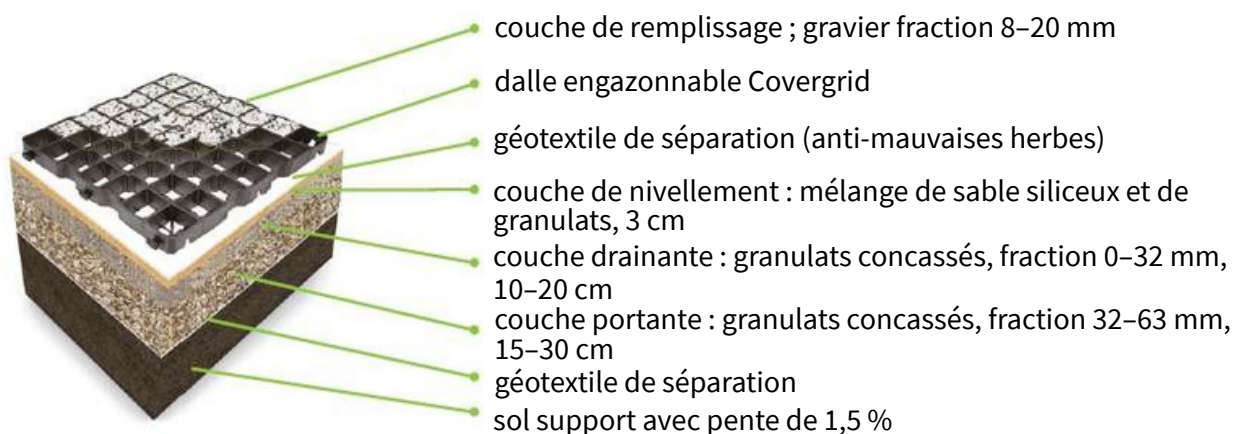
Pour permettre une charge complète, la couche finale du matériau de remplissage doit être suffisamment compactée et doit toujours atteindre le bord supérieur de l'élément. Cela doit également être contrôlé régulièrement pendant l'utilisation et le remplissage doit être complété si nécessaire. Le non-respect de cette procédure peut, dans des cas exceptionnels sous des charges plus élevées, provoquer la fissuration/la rupture des éléments.

Préparation du support

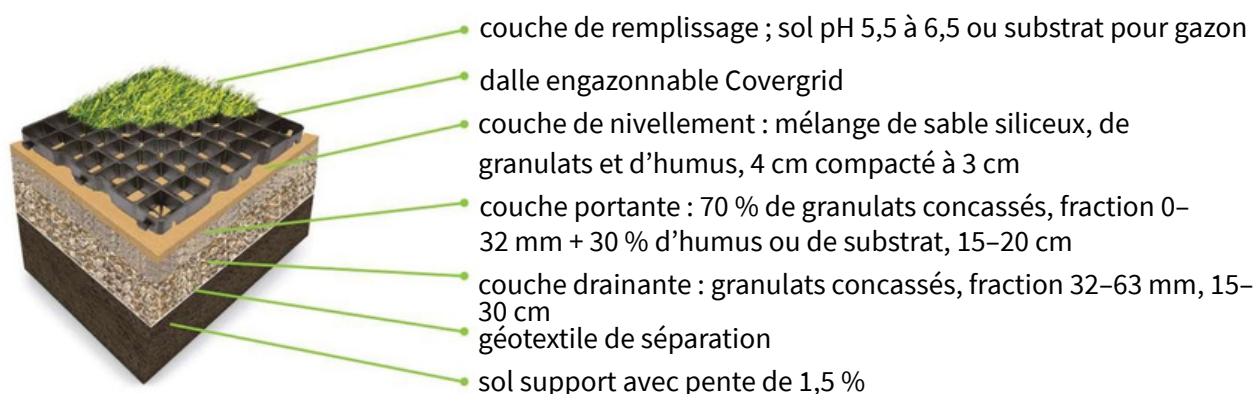
La préparation nécessite une excavation jusqu'au sol naturel (la profondeur dépend de la capacité portante finale requise, des conditions géologiques et de l'avis du concepteur). Nivelez toute la surface et compactez-la à l'aide d'une plaque vibrante ou d'un rouleau. Un géotextile peut être posé sur la surface compactée. Il sert principalement à séparer des couches de granulométrie différente et, secondairement, à limiter la croissance des mauvaises herbes. Cependant, à long terme, il peut s'encrasser avec des particules fines, ce qui réduit la perméabilité et détériore le drainage ainsi que l'aération du support. Son utilisation est donc facultative et doit être prise en compte dans la conception de la composition des couches et être consultée avec le concepteur.

Préparez les couches suivantes conformément à la recommandation ci-dessous.

Remplissage : gravier roulé



Remplissage : engazonnement



Pose des dalles

Posez les éléments du point le plus bas vers le point le plus haut. Pour faciliter l'alignement, assurez-vous que les raccords femelles (anneaux situés sur le bord de l'élément) sont orientés dans le sens de la pose. Reliez les éléments à l'aide des systèmes de verrouillage – enfoncez le raccord mâle (ergot) dans l'anneau. Tapotez et alignez les raccords à l'aide d'un maillet en caoutchouc afin d'obtenir une liaison ferme et uniforme. Après avoir recouvert toute la surface prévue, vérifiez soigneusement la stabilité de chaque élément. Remplissez les dalles engazonnées de terre ou de gravier selon la recommandation suivante.

Remplissage avec du gravier :

Pour le remplissage, utilisez du gravier (de préférence du gravier roulé de couleur claire) de granulométrie 8–20 mm. Après avoir rempli l'élément, ajoutez une couche supplémentaire de gravier jusqu'à une hauteur de 10–20 mm au-dessus du bord supérieur de l'élément et compactez la surface à l'aide d'une plaque vibrante. Cela empêche les éléments d'être visibles et le gravier de se déplacer, tout en assurant une surface de drainage plane.

Remplissage pour engazonnement :

Remplissez les cellules/ouvertures de l'élément avec de la terre végétale jusqu'à 80–90 % de leur hauteur, semez les graines de gazon, ajoutez de la terre végétale jusqu'à 10 mm au-dessus des bords supérieurs de l'élément, compactez légèrement et attendez que le gazon prenne racine. Cela protège les racines contre l'arrachement et évite un compactage excessif.

Pour permettre une charge complète, la couche finale du matériau de remplissage doit être suffisamment compactée et doit toujours atteindre le bord supérieur de l'élément. Cela doit également être contrôlé régulièrement pendant l'utilisation et le remplissage doit être complété si nécessaire. Le non-respect de cette procédure peut, dans des cas exceptionnels sous des charges plus élevées, provoquer la fissuration/la rupture des éléments.

UTILISATION SUR UNE PENTE

Surface en gravier

- Pente de 0 à 4 % : Aucun ancrage spécifique n'est nécessaire. La pose est réalisée conformément aux instructions techniques standard. Il est toutefois indispensable d'utiliser un gravier angulaire stabilisant de granulométrie appropriée afin d'assurer son bon maintien dans les cellules de la dalle.
- Pente de 4 à 10 % : La pose est recommandée uniquement avec des systèmes de retenue et/ou d'ancrage appropriés, indispensables pour garantir la stabilité de la dalle. En cas d'utilisation d'un remplissage en gravier sur une pente supérieure à 4 %, il existe un risque de problèmes tant esthétiques que fonctionnels. Sous l'effet de la circulation des véhicules et des fortes pluies, le gravier glissera progressivement vers le bas de la pente. Les cellules des dalles situées dans la partie supérieure se videront progressivement tandis que le gravier s'accumulera dans la partie inférieure. Ce phénomène entraîne une dégradation visible de la surface, qui n'est pas immédiatement perceptible après la pose mais devient apparente au cours de l'utilisation et sous l'effet des conditions climatiques.
- Pente supérieure à 10 % : La pose n'est pas recommandée. Une pente trop importante augmente le ruissellement de l'eau et le lessivage des particules fines, compromettant ainsi la stabilité de la dalle ainsi que celle du talus. Cela accroît le risque d'érosion et de glissement de l'ensemble du système. Une pente importante empêche également un remplissage uniforme des cellules, ce qui entraîne une répartition irrégulière du gravier et un vidage progressif des cellules sous l'effet des fortes pluies ou d'une circulation permanente. Les cellules partiellement vides peuvent être soumises à des efforts de cisaillement excessifs. Le poids propre de la dalle, combiné aux charges appliquées, peut provoquer le glissement de l'ensemble du système, nécessitant éventuellement des solutions spécifiques de retenue du matériau.

Possibilités d'ancrage :

A. Éléments de retenue transversaux ou bordures tous les 3 m.

B. Piquets métalliques de 40 cm de longueur, installés tous les 100 cm dans le sens de la plus forte pente.

Surface engazonnée

- Pente de 0 à 8 % : La pose peut être réalisée sans recours à des systèmes spécifiques d'ancrage ou de retenue, conformément aux instructions techniques standard. Sur les pentes modérées, le couvert végétal assure naturellement le maintien de la terre végétale, garantissant ainsi la stabilité de l'ensemble et une apparence esthétique homogène.
- Pente de 8 à 10 % : La pose est recommandée uniquement avec des systèmes appropriés de fixation et/ou d'ancrage, indispensables pour assurer la stabilité des dalles et maintenir une surface plane au fil du temps.
- Pente supérieure à 10 % : La pose n'est pas recommandée.

Risques sur les pentes plus importantes

- diminution de la stabilité géotechnique,
- lessivage des particules fines et du matériau de remplissage,
- répartition irrégulière du matériau de remplissage,
- risque accru d'endommagement des cellules et de glissement de l'ensemble du système.

Possibilités d'ancrage :

A. Éléments de retenue ou de soutien transversaux, ou bordures, tous les 3 m.

B. Piquets métalliques de 40 cm de longueur, installés tous les 100 cm dans le sens de la plus forte pente.